

Association pour la régénération de la vigne.

1 – Le constat

Réunis le 8 janvier 2002 à Lyon à l'initiative de Soins de la Terre, Nature & Progrès et du Mouvement de culture Bio-Dynamique, un groupe de vignerons de diverses régions a établi le constat de la mort programmée du vignoble français. La généralisation des maladies du bois est en effet le signe d'une dégénérescence qui pourrait devenir irréversible.

2 – Les causes de la dégénérescence

Les modes de sélection, de multiplication et de culture des plants avec l'oubli du sol et de la biologie, semblent être la cause principale de cette dégradation de par :

- la greffe qui déséquilibre la santé de la vigne en alimentant des greffons issus de bois européens sélectionnés depuis plusieurs siècles pour leur maturité favorisant la qualité d'une production modérée, avec des porte greffes moins mûres, plus vigoureux, de nature différente et non adaptés aux sols européens où ils sont plantés.
- Les critères de sélection (on utilise encore aujourd'hui les bois sélectionnés il y a une cinquantaine d'années) basés avant tout sur la productivité en fruits réalisée au détriment de la qualité du bois ainsi que sur des résistances spécifiques à telle ou telle maladie et non sur la santé globale de la plante.
- la multiplication clonale qui supprime toute diversité dans la parcelle tout en accumulant et en amplifiant à chaque génération les mutations somatiques défavorables engendrées par deux siècles de viticulture productiviste qui ont vu les rendements multipliés cinq à dix fois.
- Le mode de production hyper-intensif (engrais solubles, pesticides...) des bois rémunérés au mètre produit.
- La multiplication de bois venant de n'importe où (là où c'est le moins cher) pour les vendre et les faire planter n'importe où, en ignorant par là la nécessaire adaptation des plants au terroir où ils seront amenés à vivre.
- Le refus de la thermisation obligatoire des plants permettant de vendre des bois affaiblis qui ne résisteraient pas à ce traitement, mais disséminent allègrement les maladies à phytoplasme.

La vigne semble aujourd'hui atteinte dans sa capacité à accumuler les réserves indispensables à la maturation du fruit et à la reprise de végétation, cela quel que soit le mode de conduite « conventionnel » ou biologique. Elle a perdu sa capacité naturelle à se défendre.

3 – Un remède incontournable : la régénération de la vigne

Outre une nécessaire remise en cause des modes de conduite qui favorisent cette dégénérescence du « matériel végétal », il est indispensable d'y remédier :

- en revenant, pour ce qui concerne la multiplication végétative seule susceptible de conserver les cépages, à la sélection massale au terroir afin de réintroduire de la diversité dans le vignoble et de retrouver une santé de la vigne liée d'abord à son adaptation à son environnement.
- En revenant aussi au semis, le passage par la graine étant seul capable de régénérer des organismes trop décadents tout en les adaptant aux conditions nouvelles de notre époque.
- En recherchant un mode de conduite et de sélection permettant aux cépages européens plantés « en direct » de vivre avec le phylloxera.
- En conservant et en multipliant autant que faire se peut des bois datant d'avant la multiplication clonale et l'accélération des mutations somatiques défavorables qu'elle a engendrées.

4 – Les buts de l'association

Un tel travail doit être fait dans chaque terroir et sans but lucratif immédiat. Il relève plus du patrimoine collectif et du culturel que des lois du marché.

Les vignerons doivent se réapproprier, pour eux-mêmes et/ou en collaboration avec des pépiniéristes en accord avec leurs objectifs, le droit à l'amélioration et à l'innovation variétale ainsi que la maîtrise de la production des plants. Nombre d'entre eux ont commencé (ou n'ont jamais arrêté), chacun dans son coin, à pratiquer la sélection massale, la plantation « en direct » ou le semis. Mais leurs démarches atteignent vite leurs limites tant qu'elles restent isolées.

Le premier but de l'association est la création et l'animation d'un réseau de savoirs et de savoirs faire.

5 - Actions programmées.

⇒ Recensement des données existantes par :

- Un travail bibliographique (recherches de documents anciens (études des techniques ancestrales...), recherches sur les techniques et les expériences de multiplication de la vigne, sur la greffe en vert...)
- Des enquêtes terrain pour recueillir des données empiriques : Enquêtes sur le territoire français et dans les pays voisins (contacts avec la Suisse, le Portugal, Italie)
 - Recensement de pratiques vigneronnes : sélection massale, plantations en direct, semis. Recueils d'observations, de résultats, de savoirs paysans ...
 - Identification de vieilles parcelles comme lieux de prélèvement de matériel végétal
 - Recensement de savoirs faire : multiplication, greffage...

A partir de ces savoirs et savoirs faire, travail de réflexions et de recherches sur les lois du vivant visant à améliorer les techniques culturelles.

⇒ Organisation de formations

⇒ Constitution de réseaux d'échanges : d'informations, de savoirs, de savoirs faire, de matériel végétal.

6 – Les moyens

La réalisation de ce projet nécessite de disposer de moyens humains en animation et en recherche-développement.

Il sera difficile de démarrer avec des financements publics vu l'incompréhension sur le fond des pouvoirs publics et même d'une bonne partie des vignerons bios.

C'est pourquoi, Soin de la Terre, Nature&Progrès, le Mouvement de culture Biodynamique, Vini Vitis Pro, Vini Vitis Bio, appellent les vignerons, tout citoyen et autre personnes morales partageant cette approche et ces objectifs à adhérer à l'association et/ou à la soutenir financièrement.

Adhésions :

- 20 € par personne physique. Pour les GAEC et Société Agricole, 1 membre = 1 adhésion.
- 200 € personne morale.

Membres fondateurs :

Nature & Progrès
Mouvement de culture Bio-Dynamique
SABD
Vini Vitis Pro
Vini Vitis Bio.
Soin de la Terre

Contacts :

Information/adhésion :

Cécile Traoré, Nature et Progrès
68 bd Gambetta – 30700 Uzès
tél : 04 66 03 23 44 / fax : 04 66 03 23 41
mel : np_prof@yahoo.fr

Présidente :

Anne Godin
Château Vent d'Autan
Moustans Haut
46800 St Matre
tél : 05 65 31 96 75 / fax : 05 65 31 91 78
mel : vinbio@clubinternet.fr

Réalisation des premières enquêtes :

Florian Bassini
95 place de Verdun
84200 Carpentras (adresse provisoire)
tél : 06.22.22.89.18.
mel : f.bassini@caramail.fr